



Nouvelle victoire judiciaire pour le groupe Hermitage

Rejet par le Tribunal administratif de tous les recours déposés par les différents adversaires du projet Hermitage Plaza contre les 8 permis de démolir de cette opération immobilière

Par une décision importante rendue le 23 juillet 2012, le Tribunal administratif de Cergy Pontoise a rejeté la totalité des recours déposés contre les permis de démolir du projet Hermitage Plaza à la Défense, par les différents adversaires dudit projet. Ce jugement marque, encore une fois, la légitimité du Groupe Hermitage qui prévoit de construire deux tours jumelles de 320 mètres de haut à la Défense, quartier d'affaires situé à l'Ouest de Paris. Hermitage Plaza constituera le plus haut immeuble jamais construit en Europe Occidentale.

Cette décision prouve, à nouveau, que la justice ne donne pas raison aux recours abusifs fondés sur des motivations financières. Reste que ces procédures judiciaires font perdre de l'énergie et du temps au Groupe Hermitage.

Hermitage Plaza, en bref

Culminant à 320 mètres, Hermitage Plaza sera le plus haut immeuble jamais construit en Europe occidentale. Offrant une mixité d'usages inédite à Paris, il sera composé de deux tours associant des appartements et des penthouses, un hôtel de luxe de cinq étoiles, un restaurant et un bar panoramiques, le premier centre de thalasso panoramique en France, des espaces de bureaux modernes et polyvalents, un espace dédié aux boutiques et aux services de luxe, des équipements culturels, dont un auditorium et une galerie d'art. Elles s'élèveront au-dessus d'un vaste socle aménagé en place publique, bordé de magasins, de boutiques, de restaurants et de cafés. Les tours seront livrées au 2ème semestre 2017.

Groupe HERMITAGE, promoteur – investisseur, est présent sur le marché français depuis 2004. Membre de la Fédération des Promoteurs Immobiliers, HERMITAGE est le seul acteur d'origine russe dans le domaine de la promotion immobilière sur le marché d'Europe Occidentale. Dans le cadre de sa diversification, le Groupe HERMITAGE a lancé, en 2010, la marque IMMOVI, destinée à signer toutes ses opérations résidentielles qu'il se prépare à réaliser dans la deuxième couronne d'Ile-de-France. Le Groupe destine désormais sa marque HERMITAGE aux opérations de très grande envergure à Paris et la première couronne pour lesquelles il dispose, à ce jour, d'un potentiel de développement dépassant 700.000 m².

Le Groupe HERMITAGE a livré, en 2008, sa première opération résidentielle de 300 logements de standing à Montévrain, à côté de Disneyland Paris. Ce projet a permis à HERMITAGE de valider sa vision du marché résidentiel français. « Le Jardin des Muses » à Massy s'inscrit dans la lignée de ce premier programme et sera livré fin 2012. HERMITAGE a ouvert la série de ses grands projets d'envergure avec HERMITAGE PLAZA, la première tour mixte en France qui sera située à Paris - La Défense.

Contact presse

Galivel & Associés - Carol Galivel / Julien Michon - 01 41 05 02 02

21-23 rue Klock – 92110 Clichy - Fax : 01 41 05 02 03 - galivel@galivel.com